

Compte-rendu de la réunion Caisse des Ecoles du 04/04/2023

Etaient présents :

Marcel JACQUIN, Président
Jean-Louis GREAU, Vice-président
Mara PHILIP, Représentante du Conseil Municipal
Sandie TENAND, Directrice de l'école
Julie AGUILERA, Représentante des enseignants
Lucie BENON, Représentante des parents d'élèves
Etienne MANDIER, Représentant des parents d'élèves
Agnès ALIAS, Responsable de service Caisse des Ecoles

Absentes excusées :

Lucienne MARTIN,
Représentante de la Préfecture
Céline NOMINE, Représentante
des parents d'élèves

- **Approbation du Compte de Gestion 2022 :**
→Voté à l'unanimité
- **Approbation du Compte Administratif 2022 :**
→Voté à l'unanimité
- **Affectation du Résultat d'exploitation de l'exercice 2022 :**
→Voté à l'unanimité
- **Approbation du Budget Primitif 2022 :**
→Voté à l'unanimité
- **Convention de délégation de compétence :**
→Voté à l'unanimité

RETOUR DES QUESTIONNAIRES PARENTS :

A titre indicatif : sur 125 familles → 0 retour de questionnaire CDE

Questions transmises par les parents du conseil d'école = 4 points évoqués

Retour des parents délégués du conseil d'école :

1. Le manque de surveillance sur le temps méridien et le manque d'activités proposées à midi aux enfants.
 - Manque de surveillance ? Cette question est très vague et ne permet pas d'émettre une réponse, mais pour information :
11 personnes sur le temps méridien (+ 1 atsem de permanence aux toilettes des maternelles et depuis octobre Mme ALIAS Agnès dans le réfectoire).
 - Cette question avait déjà été abordée. La réponse qui avait été transmise est toujours d'actualité :
Afin de limiter les règles déjà imposées aux enfants tout au long de leur journée, chacun est libre de son temps dans la cour (ex : jouer au foot, jouer seul ou à plusieurs, ou ne rien faire aussi si c'est leur souhait). Ils ont à disposition : des jeux extérieurs, des jeux de société, des jouets, des ballons, des bilboquets etc... (Suivant leur âge bien sûr)

2. Pourquoi, devant l'école, un parent d'élève a pu rentrer en contact avec un enfant qui descendait du bus afin régler les comptes de son propre enfant (dispute à la récréation) ? Ne serait-ce pas le rôle de l'école d'intervenir dans cette situation ?

- Comme évoqué au conseil d'école, nous comptons sur le civisme des parents pour éviter ce genre de désagrément. Les enfants doivent signaler les altercations dans la cour aux enseignants ou aux surveillants qui en ont la charge à ce moment-là. Ce qu'ils font très bien en général. Si les parents souhaitent avoir des explications sur des faits concrets, nous restons à leur disposition afin de les renseigner (si nous en avons eu connaissance bien sûr).

Pour information, le bus dépose les enfants avec l'accompagnatrice devant l'école, sur le trottoir et à quelques mètres à peine des classes afin d'optimiser leur sécurité. Seuls les enfants de maternelle, sont conduits dans chaque classe. Les enfants de primaire peuvent être lors de l'ouverture ou de la fermeture de l'école, sans accompagnant.

3. Comment pourriez-vous expliquer qu'une pétition lancée à l'initiative d'une maman, encouragée par certaines maîtresses, ait pu circuler dans l'école et être signée par des enfants qui ignoraient même ce pourquoi ils signaient, et ce sans que les parents n'en soient informés ?

- Nous regrettons vivement l'initiative de cette maman, qui a mis les enfants dans une situation très délicate et inconfortable. Nous avons retiré cette pétition dès que nous l'avons vu circuler.

Nous avons pourtant envoyé quelques temps auparavant un courriel aux parents pour les inviter à prendre rendez-vous avec le maire s'ils le souhaitent :

« Depuis plusieurs semaines, quelques parents se plaignent du fonctionnement de la cantine ainsi que du CLSH mettant en cause les intervenants de ces différents services.

Je me tiens à leur disposition, en mairie, afin de lever toute ambiguïté.

Prendre Rendez-vous avec les services de la mairie.

Bien cordialement,

Le Président de la Caisse des Ecoles

M. le Maire,

Marcel JACQUIN »

Mme TENAND tient à rappeler que cette pétition n'a jamais été encouragée par les enseignantes.

4. Plusieurs questions concernant la dangerosité du stationnement du bus scolaire le matin sont remontées, à cause des parents mal garés. :

- Pourquoi autant de véhicules stationnent-ils toujours en double file devant la classe de Madame Salanon ? Plusieurs enfants ont manqué de se faire renverser par des voitures à cet endroit car ils sortent en courant, et il y a un vrai de condensé de personnes dans cette zone.

- Pourriez-vous prévoir une autre sortie plus sécurisée pour cette classe, par exemple par l'atelier du côté des CE2 ?

- Pourriez-vous proposer une sécurisation de cette zone, par des barrières ?

- Ce point a été traité avec M. le Maire lors du conseil d'école. C'est bien dommage que quelques parents ne soient pas conscients des problèmes que peuvent occasionnés ces comportements (se garer en double fil, sur les trottoirs, sur la voie etc...); une vitesse inappropriée est aussi à déplorer.

Pour la rentrée prochaine, afin de sécuriser les abords de l'école, la fermeture côté sud et côté nord sera mise en place pour les véhicules. Seuls, le bus scolaire, les enseignants et le personnel auront l'accès.

5. Rappel : les cas personnels sont à traiter directement auprès des responsables (aucun agent ne doit être interpellé, encore moins pendant son temps libre).

Vous pouvez vous manifester auprès de Mme Agnès ALIAS ainsi que de M. Nicolas CALARD, nous nous efforcerons de répondre à vos interrogations :

Mme Agnès ALIAS (caisse des écoles) : 04 74 61 56 28 / caisseecoles@mairiestvulbas.fr
M. Nicolas CALARD (clsh) : 04 74 61 51 87 / clsh@mairiestvulbas.fr

Les parents d'élèves rattachés à la Caisse des Ecoles sont à votre disposition :

Mme Lucie BENON : lulu.42000@hotmail.fr
M. Etienne MANDIER : etiennemandier@orange.fr
Mme Céline NOMINE : celine.nomine@hotmail.fr

Vous pouvez bien sur prendre un rendez-vous avec Monsieur le Maire, Marcel JACQUIN :

Mairie : 04 74 61 52 09

Le Président



M. Marcel JACQUIN

Tous les documents et toutes les informations concernant l'école, la cantine, le transport sont disponibles sur le site de la Caisse des Ecoles : <https://caisseecolesstvulbas.fr>

Le présent compte rendu sera affiché devant l'école et publié sur le site de la caisse des écoles.

